

SAINTE-MARIE NICOLAS

FACTURE en EUROS N° 2504374

LA REMISE

46100 CARDAILLAC

TVA : FR 74 838 396 661



Page 1

Date	Désignation	Qté taxée	P.U. HT	Montant H.T.
11/04/2025	Dossier n°044879 Réf. cmd : LV 197104 Expe. : NICOLAS SAINTE- MARIE 46 CARDAILLAC Dest. : BILLION 62 HERNICOURT VEHICULE CREDIT AGRICOLE IBAN : FR76 1670 6050 9206 5629 0600 016 BIC : AGRIFRPP867 <i>Dimanche 17 avril</i> <i>viement CA</i>	1,000		1 400,00

Taux	Montant H.T.	T.V.A.	Montant T.T.C.
20,00%	1 400,00	280,00	1 680,00

Net à payer 1 680,00 EUR

65 rue Michel Fiquet 62140 GRIGNY

Tel : 0321811560

Mail : facturation@tps-blanchard.com

SAS au capital de 200 000 €

N° INSEE 343 404 968 000 20 - RCS Arras B 343 404 968

APE 4941A - N°TVA FR 32 343 404 968

Application de la loi N-2006-10 du 05/01/2006, concernant les délais de paiements qui ne peuvent excéder 30 jours à compter de la date de la facture.

En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément à l'article L441-6 du code de commerce, une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.